

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D2020816-DE
Reçu le 26/11/2020

délibération :
D_2020_8_16

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

**Objet : Modification des
statuts du Syndicat Mixte de
la Fourrière**

L' an deux mille vingt, le mercredi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Date de convocation du : 17 Novembre 2020

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritiana

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame PRUDHOMME Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre

Excusé(s) : Madame PRUDHOMME Cécile

Secrétaire de Séance : Monsieur Rémi SARRAT

Madame le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal, le projet modificatif des statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière approuvé par le conseil syndical lors de sa séance du 14 octobre 2020. Celui-ci porte essentiellement sur l'adhésion au syndicat des communes de Vindelle, Turgon et Chabrac. Il appartient à présent à chaque assemblée des collectivités membres de se prononcer sur cet élargissement. Madame le Maire soumet le projet modificatif de statuts au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
APPROUVE la proposition de modification de statuts présentée.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 25/11/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 26/11/2020

